

# Séminaire SEn-CCC 22-10-09

Sites pollués

Particularité de la construction sur de tels sites



Loïc Constantin (LC) et Pierre-Alain Loup (PAL)

Service de l'environnement

25 11 20

# Contenu exposé

1. Définitions (LC)
2. Cadastre des sites pollués: contenu (LC)
3. Construction sur un site pollué: procédure à suivre (LC)
4. Gestion des matériaux d'excavation lors des travaux (PAL)
5. Découverte de pollution lors de travaux (PAL)

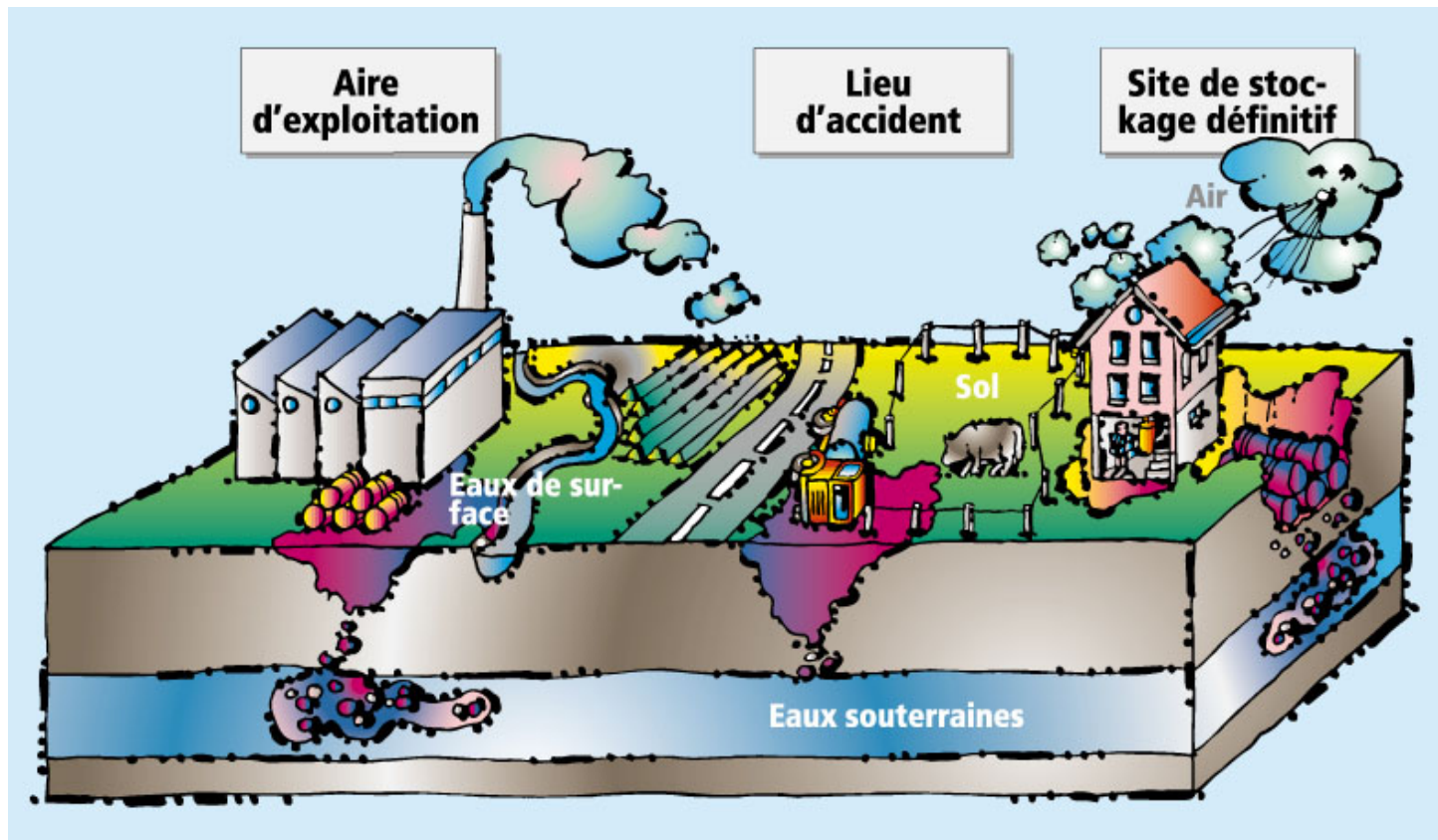


# Définitions

Loi sur la protection de l'environnement (LPE)

Ordonnance sur les sites contaminés (OSites)

Ordonnance relative à la taxe pour l'assainissement des sites contaminés (OTAS)



# Cadastre des sites pollués

Contenu du cadastre des sites pollués: <http://geo.fr.ch/>

**Environnement**

- Sites pollués
  - Sites d'exploitation
  - Sites d'exploitation - Procédure en cours
  - Sites de stockage
  - Sites de stockage - Procédure en cours
  - Contamination des eaux
- Limites**
  - Cellulaire
  - Communes
- Général**
  - Localisation
  - Afficher les cantons voisins
- Fonds de carte**
  - Carte nationale N/B
  - Carte nationale
  - Carte nationale
  - Carte aérienne
  - Carte routière
  - Carte en relief
  - Aucun fond de carte

Echelle actuelle: 1:25'000    Coordonnées(m): 576888.44 / 181411.83

Echelle: 1:25'000    Taille: 600x400

0 0.3 0.6 0.9 1.2 1.5 km

**Informations**

**Sites de stockage**

No de site	Classement OSites	Nom de la phase
2219-0116	Nécessité d'investigation	NECESSITE UN ASSAINISSEMENT (SITE CONTAMINE) - SANIERUNGSBEDÜRFTIG (ALTLASTEN)

Afficher toutes les infos

**Bassins d'épuration**

Commune raccordée à la STEP de :  
POSTIEUX

# Cadastre des sites pollués

Contenu du cadastre des sites pollués: <http://geo.fr.ch/>

http://www.geo.fr.ch/fribourg/fribourgTableRules/draw\_full\_table.php?layer=SitesStock - Windows Internet Explorer

http://www.geo.fr.ch/fribourg/fribourgTableRules/draw\_full\_table.php?layer=SitesStock

http://www.geo.fr.ch/fribourg/fribourgTableRules/dr...

**Informations**

**Sites de stockage**

No de site	Classement OSites	Nom de la phase	Activité (français)	Activité (allemand)	Contenu	Volume (m3)	Début d'exploitation	Fin d'exploitation	Investigation réalisée	Atteintes constatées	Evénement particulier
2219-0116	Nécessité d'investigation	NECESSITE UN ASSAINISSEMENT (SITE CONTAMINE) - SANIERUNGSBEDÜRFTIG (ALTLASTEN)	Site de stockage définitif	Ablagerungsstandort	Ordures ménagères et déchets artisanaux	240000	1952	1973	Investigation de détail en cours	Pollution de la Sarine	Incineration de déchets

Terminé

Intranet local 90%

# Construction sur un site pollué

## Construction sur un site pollué: Procédures à suivre

Si le site est classé dans le cadastre avec un besoin d'investigation:

- mandater un bureau spécialisé afin qu'il réalise l'investigation préalable (art. 7 OSites) et qu'il se détermine sur la possibilité de construire sur un tel site (Art 3 OSites: éventuel assainissement ultérieur pas compromis avec la construction?)
- Intégrer l'investigation dans la demande de permis de construire.
- Un plan de gestion des matériaux d'excavation sera demandé avant le début des travaux

# Construction sur un site pollué

## Construction sur un site pollué: Procédures à suivre

Si le site est classé sans risque d'atteinte nuisible ou incommodante:

- En général, seule la remise d'un plan de gestion des matériaux d'excavation avant le début des travaux est demandée
- Si la construction modifie les conditions du site (modification des écoulements de la nappe, interventions sur l'étanchéité du terrain,...) et/ou est d'une certaine importance, un rapport de bureau spécialisé peut être demandé en plus afin de démontrer la constructibilité.

# Gestion des matériaux d'excavation

Références principales: Ordonnance fédérale sur le traitement des déchets, directive de l'OFEV sur les matériaux d'excavation.

Obligations en cas de construction sur un site pollué:

- Etablissement d'un plan de gestion des matériaux d'excavation
- Suivi des travaux par un bureau spécialisé: Marquage des lots, prélèvements de terres, analyses sur le terrain ou en laboratoire, définition des filières d'évacuation, rapport de synthèse
- Analyse de fond de fouille et de talus afin d'évaluer l'éventuelle pollution résiduelle et l'emprise du site pollué après travaux

**Attention: Le chantier doit être arrêté en cas de découverte de situation plus grave qu'attendue.**

# Gestion des matériaux d'excavation

## Destination des matériaux d'excavation propres <U:

remise en culture de gravière ou DCMI-ME

## Destination matériaux d'excavation souillés (>U)

Traitement dans une installation autorisée (lavage, bioventing,...)

ou stockage définitif:

- Matériaux tolérés (>U <T): valorisation sur un site pollué ou dans fabrication béton, Stockage définitif en DCMI (déchets soumis à contrôle, formulaire de déclaration)
- Matériaux inertes (<I): Stockage en DCMI (déchets soumis à contrôle, formulaire de déclaration)
- Matériaux « bioactif » (<DCB >I): stockage en décharge contrôlée bioactive (déchets spéciaux, formulaire de déclaration, documents de suivi)

>DCB: Traitement dans un centre autorisé ou stockage en décharge contrôlée pour résidus stabilisés

# Découverte de pollution

## Procédure en cas de découverte de pollution lors de travaux:

En cas de constat d'odeurs particulières, de couleurs douteuses de terres, de présence de déchets: stopper les travaux et évaluer la situation avec la Direction locale des travaux (DLT).

Si le cas est mineur (quelques m<sup>3</sup> de terres souillées par polluant identifiable tel que hydrocarbures): Excaver la poche de pollution et l'évacuer vers une installation autorisée avec les documents ad hoc. Vérifier qu'il n'y a pas d'autre pollution.

# Découverte de pollution

## Procédure en cas de découverte de pollution lors de travaux:

### Si le cas est plus important:

- S'il y a pollution des eaux, avertir la police et les pompiers (Tél: 117)
- Si non, avertir le Service de l'environnement afin de définir la suite à donner (reprise des travaux possible? mandat à donner à un géologue? définition des modalités de gestion des matériaux d'excavation si le chantier peut reprendre,...)

## Plus d'informations...

Site du Service de l'environnement: <http://www.fr.ch/sen>

Consultation cadastre des sites pollués du canton FR: <http://geo.fr.ch/>

Site de l'Office fédéral de l'environnement :  
<http://www.bafu.admin.ch/atlasten>